

## **BAREME D'HONORAIRES : TRANSACTIONS**

Honoraires appliqués sur le prix de vente affiché, soit à la charge exclusive des acquéreurs, soit à la charge exclusive des vendeurs, en fonction du mandat signé.

### **SUR VENTE D'IMMEUBLE POUR PRESTATION UNIQUE**

	à la charge exclusive des vendeurs	à la charge exclusive des acquéreurs
Jusqu'à 50 000 euros	10% T.T.C	11,11%
De 50.001 Euros à 120.000euros	8% T.T.C	8,70%
De 120.001 euros à 200.000 euros	7% T.T.C	7,53%
De 200.001 euros à 350.000 euros	6% T.T.C	6,38%
De 350.001 euros à 700.000 euros	5% T.T.C	5,26%
A partir de 700.001 euros	4% T.T.C	4,17%

### **SUR VENTE DE TERRAIN POUR PRESTATION UNIQUE**

	à la charge exclusive des vendeurs	à la charge exclusive des acquéreurs
Jusqu'à 15.000 euros	Honoraires forfaitaires : 1.500 Euros T.T.C	Honoraires forfaitaires : 1.500 Euros T.T.C
A partir de 15.001 Euros	10% T.T.C	11,11%

### **SUR VENTE DE COMMERCE**

à la charge exclusive des vendeurs	à la charge exclusive des acquéreurs
10% T.T.C	11,11%

### **ETUDE DE VALEUR**

Honoraires forfaitaires : 180 euros TTC

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

*Honoraires au 1<sup>er</sup> Mai 2018*

# **BAREME D'HONORAIRES : LOCATIONS**

## **HONORAIRES DE LOCATION A USAGE D'HABITATION**

### **Appartement, maison et villa en GESTION par un cabinet indépendant**

Visites, montage dossier et rédaction du bail	Honoraires pour le locataire, équivalents à 50% du loyer nu mensuel, dans la limite de 8 € du m <sup>2</sup> de surface habitable
Visites, montage dossier et rédaction du bail	Honoraires pour le propriétaire, équivalents à 50% du loyer nu mensuel
Etat des lieux	Honoraires pour le locataire, équivalents à 20% du loyer nu mensuel, dans la limite de 3 € du m <sup>2</sup> de surface habitable
Etat des lieux	Honoraires pour le propriétaire, équivalents à 20% du loyer nu mensuel.
Honoraires d'entremise	10 € A charge exclusive du propriétaire

### **En cas de visite réalisée par le propriétaire**

Montage dossier et rédaction du bail	Honoraires pour le locataire, équivalents à 25 % du loyer nu mensuel, dans la limite de 8 € du m <sup>2</sup> de surface habitable.
Montage dossier et rédaction du bail	Honoraires pour le propriétaire, équivalents à 25 % du loyer nu mensuel.
Etat des lieux	Honoraires pour le locataire, équivalents à 20% du loyer nu mensuel.
Etat des lieux	Honoraires pour le propriétaire, équivalents à 20% du loyer nu mensuel.
Honoraires d'entremise	0 € A charge exclusive du propriétaire

### **Location sans GESTION**

Visites, montage dossier et rédaction du bail	Honoraires pour le locataire, équivalents à 50 % du loyer nu mensuel, dans la limite de 8 € du m <sup>2</sup> de surface habitable
Visites, montage dossier et rédaction du bail	Honoraires pour le propriétaire, équivalents à 50 % du loyer nu mensuel.
Etat des lieux	Honoraires pour le locataire, équivalents à 20% du loyer nu mensuel, dans la limite de 3 € du m <sup>2</sup> de surface habitable
Etat des lieux	Honoraires pour le propriétaire, équivalents à 20% du loyer nu mensuel
Honoraires d'entremise	0 € A charge exclusive du propriétaire

## **HONORAIRES DE LOCATION A USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL**

Honoraires équivalents à 12 % TTC (soit 10 % HT) du loyer annuel (à la charge exclusive du locataire)

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

*Honoraires au 1<sup>er</sup> Mai 2018*